Docusign Envelope ID: FE1A0441-58EE-4D01-8236-0B1B3FE8D684

BILAN SIMPLIFIÉ

N° 2033-A 2025

Désignation de l'entreprise : Société AB SERVICES — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise : 40 Rue des Blancs Manteaux 75004 PARIS

Numéro SIRET * : 47886636100031 — Durée de l'exercice en nombre de mois * : 12 — Durée de l'exercice précédent * : 12

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ACTIF

			Brut 1		Amortissements - Provisions 2	Exercice N clos le 31122024 Net 3	Exercice N-1 clos le 31122023 Net 4
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012		
		Autres *	014		016		
	Immobilisations corporelles *		028	15 227	030 12 111	3 116	2 318
	Immobilisations financières * (1)		040		042		
	Total I (5)		044	15 227	048 12 111	3 116	2 318
ACTIF CIRCULANT — STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052		
	Marchandises *		060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	70 246	070	70 246	96 111
		Autres * (3)	072	28 456	074	28 456	19 535
	Valeurs mobilières de placement		080		082		
	Disponibilités		084	16 707	086	16 707	
	Charges constatées d'avance *		092		094		
	Total II		096	115 409	098	115 409	115 646
	Total général (I+II)		110	130 637	112 12 111	118 526	117 963

PASSIF

		Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120 10 000	10 000
	Ecarts de réévaluation	124	
	Réserve légale	126 1 000	1 000
	Réserves réglementées*	130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)	132	
	Report à nouveau	134 74 312	97 619
	Résultat de l'exercice	136 2 758	(23 307)
	Subventions d'investissement	137	
	Provisions réglementées	140	
	Total I	142 88 070	85 312
	Provisions pour risques et charges — **Total II**	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156 2 264	2 843
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	
	Fournisseurs et comptes rattachés	166 692	710
	Dettes fiscales et sociales (dt montant de la TVA 169 1 397)	172 13 929	15 528
	Comptes courants d'associés	173	
	Autres dettes	175 13 570	13 570
	Produits constatés d'avance	174	
	Total III	176 30 456	32 651
	Total général (I + II + III)	180 118 526	117 963

RENVOIS

(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182 1 672
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	11 382		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Signé par :

Cegid Quadra

Docusign Envelope ID: FE1A0441-58EE-4D01-8236-0B1B3FE8D684

(2) COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

N° 2033-B 2025

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : Société AB SERVICES — Néant ☐ *

A - RÉSULTAT COMPTABLE

			Exercice N clos le 31 12 2024 (1)	Exercice N-1 clos le 31 12 2023 (2)
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises * — dont export et livraisons intracommunautaires	209	210	
	Production vendue : biens	215	214	
	Production vendue : services *	217	218	140 413 / 145 491
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222	
	Production immobilisée *		224	
	Subventions d'exploitation reçues		226	
	Autres produits		230	27 / 3
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)		232	140 440 / 145 494
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)		234	166
	Variation de stock (marchandises) *		236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)		238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *		240	
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier 7 362 - immobilier)		242	63 479 / 53 078
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243 : 695	244	1 461 / 3 073
	Rémunérations du personnel *		250	60 520 / 94 849
	Charges sociales (cf. renvoi 380)		252	9 540 / 15 284
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce)	255	254	873 / 632
	Dotations aux provisions		256	
	Autres charges : dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259	262	476 / 380
	Autres charges : dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260		
	Total des charges d'exploitation (II)		264	136 348 / 167 462
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		270	4 093 / (21 968)
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)		280	
	Produits exceptionnels (IV)		290	
	Charges financières (V)		294	
	Charges exceptionnelle : dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347	300 (VI)	1 335 / 1 339
	Charges exceptionnelle : dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348		
	Impôts sur les bénéfices * (VII)		306	
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)		310	2 758 / (23 307)

B - RÉSULTAT FISCAL

	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2	312	2 758	314
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *	316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	318		
	Provisions non déductibles *	322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)	324		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247 ; Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC* 248	330	1 335	
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option ; (Part de loyers dispensés de réintégration) 249	251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	999		
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997
	Entreprise nouvelles (44. sexies) 986 ; Zone franche urbaine (44 octies A) 987 ; Zones restructuration de la défense (44 terdecies) 127 ; Zones de revitalisation rurales (44 quindecies) 138			342
	(FRR)France Ruralités Revitalisation(art.44 quindecies A) 181 ; Jeune entreprise innovante (44. sexies A) 989 ; Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies) 991			
	Divers dont ZFA NG (44 quaterdecies) 345 ; Investissements et souscriptions outre-mer 344 ; Créance due au report en arrière du déficit 346 ; Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies) 992			350
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G ; Zone de développement prioritaire (44 septdecies) 993			
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352	4 093	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arriere : (Entreprises I.S. seulement)	356		
	Déficits antérieurs reportables : * 21 968 dont imputés sur le résultat :			360 4 093
	RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370	0	372

Signé par : 05EC2BE166A24B...

Cegid Quadra

Dossier N° 202242 en Euros.

Docusign Envelope ID: FE1A0441-58EE-4D01-8236-0B1B3FE8D684

AB SERVICES
SARL au capital de 10 000 Euros
Siège Social : 40 Rue des Blancs Manteaux
75004 PARIS
R.C.S : PARIS B 478 866 361

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2025

L'an deux mille vingt-cinq,

Le 30 JUIN,
À 10 heures,

Les associés de la société AB SERVICES, société à responsabilité limitée au capital de 10 000 Euros, divisé en 100 parts de 100 Euros chacune, se sont réunis au siège social de ladite société au 40 Rue des Blancs Manteaux 75004 PARIS, sur convocation faite par la gérance.

Chaque associé a été convoqué par lettre recommandée adressée le 15 JUIN 2025.

Sont présents :

- MADAME ABICHOU HANAN, titulaire de 25 parts sociales en pleine propriété,

- MONSIEUR ABICHOU RADHOUANE, titulaire de 25 parts sociales en pleine propriété,

- MONSIEUR ABICHOU KHALIFA, titulaire de 50 parts sociales en pleine propriété,

Seuls associés de la Société et représentant en tant que telle la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Conformément à l'article R. 221-3 du Code de commerce applicable aux SARL sur renvoi de l'article R. 223-24 du Code de commerce, le présent procès-verbal est signé au moyen d'une signature électronique qui respecte les exigences relatives à une signature électronique avancée prévues par l'article 26 du règlement (UE) n° 910/2014 du Parlement européen et du Conseil du 23 juillet 2014 sur l'identification électronique et les services de confiance pour les transactions électroniques au sein du marché intérieur.

L'Assemblée est présidée par MME ABICHOU HANAN**,** gérante et associée.

Docusign Envelope ID: FE1A0441-58EE-4D01-8236-0B1B3FE8D684

La Présidente rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion établi par la gérance,

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et quitus à la gérance,

- Affectation du résultat de l'exercice,

- Rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,

- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

La Présidente dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- Une copie de la lettre recommandée adressée à chaque associé et les récépissés postaux,

- L'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2024,

- les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,

- Le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

La Présidente déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

La Présidente présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé.

Il est ensuite donné lecture sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Puis, La Présidente déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, La Présidente met successivement aux voix les résolutions suivantes :

Docusign Envelope ID: FE1A0441-58EE-4D01-8236-0B1B3FE8D684

PREMIERE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

L'Assemblée Générale prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à **2 758 euros** de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice :	**2 758 euros**
Auquel s'ajoute : Le report à nouveau antérieur	74 312 euros
Au compte « **report à nouveau** » S'élevant ainsi à	77 070 euros

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, L'Assemblée Générale prend acte de l'absence des conventions visées aux articles L. 223-19 et suivants du Code de commerce.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Docusign Envelope ID: FE1A0441-58EE-4D01-8236-0B1B3FE8D684

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, La Présidente déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par la gérante et les associés ou leurs mandataires.

MADAME ABICHOU HANAN,
Gérante et associée

Signé par :
05EC2BE166A24BE...

MONSIEUR ABICHOU RADHOUANE
Associé

Signé par :
5A508F88E1B3472...

MONSIEUR ABICHOU KHALIFA
Associé

Signé par :
CDE0F30BD91643D...

Docusign Envelope ID: FE1A0441-58EE-4D01-8236-0B1B3FE8D684

AB SERVICES
SARL au capital de 10 000 Euros
Siège Social : 40 Rue des Blancs Manteaux
75004 PARIS
R.C.S : PARIS B 478 866 361

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2025

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à **2 758 euros** de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice :	**2 758 euros**
Auquel s'ajoute : Le report à nouveau antérieur	74 312 euros
Solde	77 070 euros

Au compte « **report à nouveau** »
S'élevant ainsi à 77 070 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 Juin 2025

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérante
MADAME ABICHOU HANAN

